
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MAI 2010

L'an deux mil dix, le jeudi vingt mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

Présents : LE BARRON Gérard, ROBILLARD Franck, IMBEAUD Isabelle, DUHAMEL Pascal, PAQUET Jean-Pierre, DUREL Benoît, LE ROUX Sylviane, MANOURY Yolande, DURAND Jean-Paul, CHAPRON Gaëtan, LALLOUET Patrick, LORGERIE Nelly, CATTANEO Brigitte

Absent excusé : Mr ARMAND Gilles

Absent : Mr MONCEL Michel

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Mr Robillard a été élu secrétaire de séance.

Compte rendu de la commission « extension cantine/création salle des fêtes »

Mr Duhamel, maire adjoint, présente avec mr Contamin, architecte chargé du projet, l'avant projet d'extension de cantine et de création de la salle des fêtes.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité cet avant projet.

Compte rendu de la commission « assainissement »

Mr Lallouet, maire adjoint, rend compte de la réunion de la commission « assainissement » en date du 12 mai avec le cabinet SOGETI, maître d'œuvre.

Il informe que concernant la nouvelle station d'épuration et notamment pour le passage des effluents sous l'Orne, des carottages ainsi que des études géotechniques devront être réalisés. Le cabinet SOGETI a par conséquent lancé une consultation auprès de 3 bureaux d'études.

Deux bureaux ont répondu : Fondasol et Ginger Cebtp Solen.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise la moins disante, à savoir Ginger Cebtp Solen pour un montant 6 900.92 € TTC.

Le cabinet SOGETI informe également l'assemblée qu'il a fait une analyse sur le réseau des eaux usées et le réseau des eaux pluviales de la commune. Il propose qu'un diagnostic complet soit réalisé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la réalisation de ce diagnostic complet.

Mr Lallouet informe les membres que la réponse du CHU concernant l'acquisition du terrain est toujours en attente, faute de n'avoir pu réunir son conseil d'administration.

La commune est dans l'attente de la convention à passer avec le Syndicat d'assainissement de St André/Orne.

Le permis de construire de la future station devrait être déposé en juin.

L'appel d'offres devrait être lancé en septembre.

Il est signalé que le Conseil Général ne subventionne plus les stations d'épuration.

Lancement d'une étude de dévoiement du réseau d'assainissement d'eaux usées de tout ou partie des propriétés privées :

Mr le Maire propose de lancer une étude de dévoiement du réseau d'assainissement des eaux usées communales de tout ou partie des propriétés privées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte et autorise le Maire à lancer cette étude.

Subvention « Les Courants de la Liberté, course de la Rochambelle »

Mme Imbeaud, conseillère municipale, membre de la commission « animation, culture, loisirs » propose d'attribuer une subvention de 470 € aux Courants de la Liberté, pour la course de la Rochambelle. Cette course est réalisée dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité pour l'octroi de cette subvention.

Illuminations de Noël

Mme Lorgerie, conseillère municipale, informe que 3 devis ont été demandés à Loir Illuminations en vue d'élargir les illuminations sur le territoire communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'achat de guirlandes pour un montant de 706 € TTC.

Compte rendu de la réunion des maires & adjoints de Feuquerolles Bully, Maltot, Vieux

Mr le Maire informe l'assemblée que lors de cette réunion, il a été discuté de la perspective d'élargir les compétences du Syndicat Scolaire « les 3 villages » au sein d'un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples).

Le conseil municipal est favorable au principe à condition de garder les spécificités communales existantes et ayant des précisions sur les différents domaines de ce Sivom.

Questions diverses :

Mr le Maire informe que 5 compromis de vente des terrains issus du lotissement « les tilleuls » ont été signés.

Mr le Maire donne lecture d'un courrier reçu par des habitants d'Etavaux au sujet des nuisances engendrées par la carrière d'Etavaux. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce courrier.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h40.